

ORLÉANS MÉTROPOLE MOBILISÉE POUR PRÉSERVER UN SAVOIR-FAIRE INDUSTRIEL ET ACCOMPAGNER LA REPRISE DU SITE DE SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE

Après la liquidation judiciaire du groupe BRANDT et face aux conséquences humaines et économiques qui en découlent, Orléans Métropole poursuit sa mobilisation pour préserver l'identité et l'attractivité industrielles du territoire, en soutenant et accompagnant la relance de l'activité sur le site de Saint-Jean-de-la-Ruelle.



Réunis en conseil métropolitain ce jeudi 5 février, les élus ont adopté deux dispositifs de soutien structurants, complémentaires et guidés par un même objectif : sauvegarder un patrimoine industriel historique et créer les conditions d'une reprise durable et créatrice d'emplois.

Préserver les marques et le savoir-faire BRANDT

Labellisée Territoire d'Industrie, Orléans Métropole propose de déposer une offre de reprise portant sur les droits de propriété intellectuelle du groupe BRANDT (marques, brevets, noms de domaine, labels et certifications).

Cette démarche vise à éviter la dispersion ou la cession à l'étranger d'actifs stratégiques, profondément ancrés dans l'histoire industrielle nationale et locale.

L'objectif est clair : préserver un savoir-faire, protéger des marques emblématiques et permettre leur future reprise par des industriels attachés à l'emploi et à l'innovation sur le territoire.

Le prix de l'offre est fixé à 300 000 euros, avec la possibilité d'ajuster ce montant si les négociations l'exigent, dans l'intérêt du territoire.

Soutenir concrètement la reprise industrielle avec NEW BRANDT

En parallèle, Orléans Métropole propose d'accompagner le projet de reprise porté par la société NEW BRANDT, créée par quatre entrepreneurs, en lien étroit avec la Région Centre-Val de Loire et l'État.

Ce projet prévoit la relance d'une activité industrielle à Saint-Jean-de-la-Ruelle, autour de la conception, de l'assemblage et de la R&D, et repose sur un programme d'investissements de près de 13 millions d'euros dans les deux prochaines années.



Pour sécuriser ce projet et contribuer à son équilibre financier, Orléans Métropole pourrait accorder à NEW BRANDT une avance remboursable à taux zéro de 2 millions d'euros, conditionnée notamment :

- à la clôture du plan de financement,
- à l'engagement financier de la Région,
- et à la reprise effective du site de Saint-Jean-de-la-Ruelle.

À terme, ce projet prévoit la création progressive de 150 emplois dès 2026, pour atteindre 250 emplois à l'horizon 2030.

Un engagement fort pour l'emploi et l'industrie locale

À travers ces deux dispositifs, Orléans Métropole affirme une volonté claire : agir concrètement, aux côtés des partenaires publics et privés, pour préserver l'emploi, relancer l'activité industrielle et redonner un avenir à un site emblématique du territoire.

ORLÉANS
MÉTROPOLÉ



orleans-metropole.fr

TOUJOURS  HAUT POUR NOTRE TERRITOIRE

Germain FOURNIER
CHEF DE PROJET RELATIONS PRESSE
Orléans Métropole

02 38 79 29 98 - 06 77 27 93 38
germain.fournier@orleans-metropole.fr